

L'AVIATEUR DE M. BOBENRIETH. — Dans l'article que nous avons consacré aux essais d'aviation tentés par M. Camille Bobenrieth, directeur de filature, nous formulions le vœu de voir quel que généreux mécène s'intéresser à son entreprise. Nous tenons à ajouter — et nous l'aurions fait bénévolement, même s'il ne l'eût pas demandé — que pour sa part, M. Bobenrieth ne recherche aucune commandite. Des appoints précieux lui ont déjà été versés, et il les a déclinés, voulant mener à bien ses propres forces et par ses moyens personnels le projet qu'il a conçu.

Nous ne pouvons que lui souhaiter le succès qu'il mérite par son labeur tenace et son désintéressement.

Belle Maison à Louer, 27, rue Vélodrome, Tg. 6073

ACCIDENT DANS UN PEIGNAGE. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix 157, un dégorgeur, M. Théophile Vanlaere, 43 ans, rue de la Barbe d'Or, cour Hennion 8, à Roubaix, en graissant un métier, a eu la main gauche engagée dans une courroie et a été projeté sur le sol.

M. le docteur Lepers a constaté une luxation du poignet droit, une forte contusion du coude droit et une paralysie traumatique des extenseurs de la main. Le praticien ne pourra se prononcer sur les suites de cet accident avant une quinzaine de jours.

ACIERS FONDUS DE FIRMINY. Corroyés naturels à ressort. Quincailleurie P. et J. Six, Tg. 153

LE VOL DE LA RUE DE LINSELLES. — M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel à une prochaine audience, Henri-Louis Sneyaue, 26 ans, son frère Arthur, 19 ans, et Charles Fleurman, sous l'inculpation de tentative de vol et de tentative de cambriolage de sac à main. Les trois individus se sont rendus coupables d'une tentative de cambriolage en plein jour, chez M. Dutoit, ouvrier d'usine, rue de Linselles.

Henri Sneyaue est poursuivi également pour violences et port d'arme prohibée. Ce dernier avait essayé de frapper avec un couteau, arme terrible, un courageux citoyen, M. Debrabant, qui voyant le voleur prendre la fuite, s'était résolu à le saisir.

QUE LES NOURRISES ne renoncent pas trop vite à l'allaitement, quand la réaction lactée est peu abondante. Le lait augmente rapidement chez celles qui font usage du PAIN NOIRAL FRANÇAIS. (Voir aux annonces). 60674

UN EXTRADÉ. — Les gendarmes de Tourcoing ont remis aux autorités belges, Gustave Decoutère, 18 ans, ouvrier de fabrique, né à Roulers, sortant de la prison de Lille et réclamé sous l'inculpation d'escroqueries par le parquet de Courtrai.

6 PORTRAITS SOIGNÉS, 2 francs, 81, rue Desmout, Tourcoing. RONCQ 531

Un grave accident de voiture
Un attelage qui s'emballe. — Deux hommes blessés, dont un septuagénaire

Dans l'après-midi de vendredi, un accident qui aurait pu coûter la vie à plusieurs personnes, s'est produit à Roncq, au lieu dit la Vallée, le long de la Route Nationale, et à proximité de la gare.

Vers deux heures, un messager d'Halluin, M. Louis Hertsché, demeurant rue de Lille, se rendait à Roubaix, conduisant un lourd camion, chargé de nombreux colis, et attelé de deux chevaux. M. Hertsché était accompagné de son domestique.

L'attelage était parvenu en face de la demeure de M. Cateau-Destombes, négociant en grains et fourrages, quand la sous-verve de l'un des chevaux glissa et le trait lui passa entre les jambes de derrière. L'animal très nerveux prit peur, s'emballa entraînant avec lui son compagnon.

En ce moment arrivait en sens inverse et venant de Mme Leman, marchande de lait, rue du Billemont. L'attelage emballé, que le propriétaire était impuissant à maîtriser, se dirigea vers cette voiture. Mme Leman guida son cheval de l'autre côté de la route, afin de ne pas être tamponnée.

Mais plus loin arrivait un autre camion, conduit par M. J.-B. Lemesre, 70 ans, cabaretier et fabricant en grains et fourrages, estampiné du « Mouton » hameau des Bois-Blanc, à Bondues. Ce camion qui occupait le milieu de la chaussée était chargé de pain et de produits divers. Voyant que l'attelage affolé occupait la gauche, M. Lemesre, lui aussi prit le côté opposé.

Mais l'équipage du messager avait fait du chemin et subitement les chevaux de M. Hertsché obliquèrent et allèrent se jeter contre le camion de M. Lemesre. Près entre les deux roues, le vieillard fut violemment projeté sur la chaussée.

Le choc qui se produisit avait été tel, que M. Hertsché avait été projeté hors du camion, et ce fut miracle que les roues ne l'atteignent pas. Il réussit par un brusque mouvement à se dégager et il alla rouler dans un fossé, près la maison de M. Vandermortelle.

Cependant les animaux affolés continuèrent leur course; bientôt ils s'arrêtèrent sur le trottoir, traînant toujours le lourd camion dans laquelle se trouvait le domestique impuissant lui aussi à le maîtriser. Enfin, ils allèrent dans la cour de la forge de M. Bisson, où ils s'arrêtèrent enfin, après avoir déterré deux charreux et brisé le brancard d'une voiture.

Aussitôt sa chute, M. Lemesre avait été relevé par des témoins et transporté chez M. Carbon, cabaretier, angle du sentier des Morts, où M. le docteur Bertrand, mandé en toute hâte vint lui donner des soins. Le médecin constata chez M. Lemesre, la luxation du bras droit. Le blessé fut ensuite transporté à son domicile à Bondues, où la luxation fut réduite par MM. les docteurs Bertrand et Duramel. Il sera à l'hôpital dans une incapacité de travail de trois semaines environ.

M. Hertsché avait pu se relever sans les secours de personne; il porte des contusions sans gravité à la cuisse et au bras droit et au genou gauche. Il a pu continuer son chemin vers Roubaix. Une enquête sur les causes de cet accident

a été ouverte par M. Lignette, commissaire de police.

BOUSBEQUE
Un septuagénaire se suicide
C'était un alcoolique

La commune de Bousbeque a été mise en émoi vendredi matin par un tragique événement: Un vieillard de 70 ans, M. Adolphe Dhalluin, dit « Zi » ou « Petit Nounou », ouvrier papeter, rue de la Douane, a été trouvé pendu dans son grenier.

Voici dans quelles circonstances:
Chaque soir, Dhalluin, qui était célibataire, portait à la caserne des douanes, une gamelle, qu'il titrait gracieux l'un emplissant de soupe. Il allait la reprendre le lendemain midi. Or, jeudi soir, comme de coutume, « Zi » avait déposé sa gamelle à la caserne, et l'on fut bien étonné quand on ne le vit pas apparaître vendredi, à l'heure habituelle. Croyant le vieillard malade, deux douaniers, MM. Dubéron et Honoré se rendirent chez lui. Le porte donnant sur la rue était fermé à clef et malgré les coups qu'ils frappèrent, les douaniers ne reçurent aucune réponse; aucun bruit ne se faisait entendre à l'intérieur de la maison. Ils passèrent donc derrière la porte et s'étaient qu'ils pénétrèrent et parcoururent les pièces du rez-de-chaussée; ils ne remarquèrent rien d'anormal.

MM. Dubéron et Honoré se disposaient à monter à l'étage, quand en ouvrant la porte de l'escalier y donnaient, ils se trouvèrent en présence du corps du vieillard. Le malheureux s'était donné la mort en se pendant... Pour ce faire, il s'était servi d'un foulard dont il s'était entouré le cou, puis d'une ficelle dont l'un des bouts était attaché au foulard. L'autre au garde-fou de l'escalier. La mort avait fait son œuvre depuis longtemps, car le cadavre était froid et rigide.

« Petit Nounou » s'adonnait fréquemment à la boisson; il ne s'était pas encore présenté au travail cette semaine et l'on pense que c'est pour cette raison que Dhalluin a mis fin à ses jours. Les constatations médicales ont été faites par M. le docteur Bertrand.

HALLUIN
LE CARNAVAL D'ÉTÉ

Un seul jour nous sépare encore de la grande fête qu'organise demain dimanche l'Union Commerciale d'Halluin, au profit des pauvres de la ville. On peut prévoir, dès à présent, que le Carnaval d'Été, obtiendra une magnifique succès et qu'il attirera à Halluin de nombreux étrangers pour tous ceux que le soleil d'été se mette de la partie.

Le Comité de la fête n'a pas reçu moins de quarante adhésions; c'est dire ce que sera le cortège. Plusieurs chars constitueront à eux seuls une véritable attraction. Il en sera surtout ainsi des chars du quartier de l'Église, des Coullouneux, et des « Joyeux Pécheurs ». Partout on travaillera activement aux préparatifs et l'on s'efforce d'établir des merveilles; l'on s'applique à faire mieux que jamais.

La formation du cortège se fera à deux heures, au hameau de Sébastopol le long de la route nationale et parcourra les rues de la ville. Sur les parcours, cinq cortèges seront établis.

NEUILLE-EN-FERRAIN
PRÔCE-VERBAL pour vols de fait a été dressé à Georges et Albert Sielens, 15 et 14 ans, fils d'Alphonse, demeurant à la Vieille-Motte. Ces jeunes gens ont frappé à coups de cailloux, Zuzina Dewail, 16 ans, et Ernest Meurisse, 7 ans.

MOUVAUX
EST-CE UN VOL? — Une dame Huverre, demeurant à Constauntin, a informé M. Pétit, commissaire de police, qu'un porte-monnaie contenant une somme de 19 fr. 50, qu'elle avait déposé dans le tiroir de la table de cuisine, était disparu. Elle a ajouté que le vol — si vol y a eu — avait été commis dans la journée, mais aucune trace d'effraction n'a été relevée ni sur la porte d'entrée, ni dans l'intérieur. Aucun désordre n'a été constaté dans la maison.

WATTELOS
A LA MAIRIE. — A l'occasion de la fête des Fabricants, le bureau de l'Etat Civil sera fermé le lundi et mardi après-midi; il sera ouvert le lundi, de 10 heures du matin à midi et le mardi, de 9 heures à midi.

M. Louis Leuridan, adjoint au maire, procédera aux mariages, le lundi, à partir de 10 heures et demi du matin.

LA BANDE DE PETITS VOLEURS. — Une quantité de ménages ont fait la cuisine, pendant la nuit, avec le charbon de M. Dhalluin. Il n'est pas rare de voir n'a pas craint de déclarer qu'elle en a acheté et y a trois mois. Il faut bien avouer qu'acheter du charbon bien imprudent; aussi, les mœurs de ces petits voleurs devaient-elles en rendre compte en justice. Si les enfants n'avaient pas trouvé ces acheteurs complaisants, ils n'auraient pas continué leurs vols pendant trois mois.

Ce qui donne de la gravité à ces associations d'enfants, c'est qu'elles constituent une véritable propagande du vice. Le noyau de direction, l'état-major, recherche sur son passage tous les petits vagabonds, leur procure une vie facile et en les embrigadant, les empêche de retourner au foyer paternel.

OU IL Y A DE LA GENE. — Staelens Henri, 17 ans, journalier rue du Rivage, a été surpris volant une douille en cuivre pesant 2 kilos, aux usines Koblmann, où il travaillait. Au cours de son interrogatoire, il a déclaré qu'il avait été surpris par l'agent de sûreté Derrevaux, le voleur fut trouvé en possession du livret d'ouvrier de M. Slingsmer Auguste, 18 ans, maçon à Wattrelos, arrêté à son domicile, les lieux de son domicile ont été embourser sous ce dernier nom. De plus, une montre appartenant à l'ouvrier Bassot Oscar, est disparue d'une façon mystérieuse, étant déposée près de Staelens pour vol et usage de faux état-civil et de faux papiers; procès-verbal a été dressé au pseudo-Slingsmer.

L'INCONVENIENT D'AVOIR UN SOSIE. — On avait brisé des carreaux, paraît-il, à la demeure de M. René Delaporte, 45 ans, dégorgeur, rue des Fleurs, et l'auteur du méfait était un sosie de Delaporte, se trouvant dans la rue Faidherbe, vit rouge et se jeta sur une femme Daris-Maria, 18 ans, belle-sœur de ses Longues Haies, 25, à Roubaix, qu'il pressa pour la briser de vitres et l'accabla de coups de poing et de pied.

Heureusement pour la pauvre, survint l'agent Houtemanne, qui mit fin à la fureur de Delaporte. Celui-ci s'excusa, car il s'était trompé par suite de la ressemblance de sa victime avec la femme qui avait brisé les carreaux. Cette méprise lui occasionnera des poursuites.

EXPULSION. — Le rentier de Wattrelos a arrêté un dangereux malfaiteur expulsé de France, Yacques Hébert, 22 ans, journalier, sans domicile fixe. Cet individu est également recherché par le parquet pour plusieurs peines d'emprisonnement.

TOMBOLA. — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de la « Symphonie des Accordéonistes du Laborateur »

77.136 98.518 12.496 26.919 30.611 39.478 5.803 79.299 38.329 19.030 23.580 9.542 14.511 13.115 26.926 23.216 33.202

1.011 5.712 20.109 30.304 36.946 48.346 20.799 14.257 30.177 26.973 16.095 34.821 19.139 27.693 9.870 28.665 18.144 26.630 9.253 26.921 9.190 5.858 30.000 26.503 39.298 11.479 30.391 28.749 20.015

Les lots non réclamés avant le 1er septembre, resteront acquis à la société.

ON PEUT DANSER. — La Mairie nous communique l'avis suivant:
« A l'occasion de la fête des Fabricants, la permission de deux heures du matin est accordée à tous les cochons le professeur Landouzy, doyen de l'École et 2^e soir. Durant ces deux jours, les délégués régulièrement autorisés à laisser jouer de la musique dans leur débit, pourront laisser danser jusqu'à minuit. »

FRAUDE. — MM. Desprez Léon et Dantin Jean, brigadier des douanes à la Martinique, ont été arrêtés, à heures, au soir, au sentier Gadenne, Bacan Georges, peigneur, 18 ans, demeurant à Roubaix, porteur de 5 kilos de café vert d'une valeur de 16 francs.

LILLE

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE DE M. POINCARÉ AU CONGRÈS POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES. — M. Henri Poincaré, l'un des plus illustres savants français, le plus illustre peut-être, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, recevra, à l'ouverture du Congrès pour l'avancement des sciences, qui se tiendra à Lille, du 2 au 7 août prochain, la grande médaille d'or de l'Association. On peut s'attendre à de belles et belles déclarations de son côté de la médecine, qui présidera le Congrès. M. Disière, président de section au Conseil d'Etat, y dirigera, comme président de la section du génie civil, les expériences d'aviation qui seront faites à cette occasion à Douai et qui attireront d'innombrables admirateurs de ce sport si essentiellement français.

M. Henri Poincaré, fera devant le congrès de Lille une conférence sur la philosophie des sciences. On peut s'attendre à de belles et belles déclarations de son côté de la médecine, qui présidera le Congrès. M. Disière, président de section au Conseil d'Etat, y dirigera, comme président de la section du génie civil, les expériences d'aviation qui seront faites à cette occasion à Douai et qui attireront d'innombrables admirateurs de ce sport si essentiellement français.

LES AVIATEURS A LILLE. — M. Pierre Clément, membre du Nord Aviation, faisait dimanche passé, au Champ de Mars, des essais nouveaux de son biplan déjà essayé le 21 juin. Tiré par M. R. Cordonnier, il réussit un joli vol. L'atterrissage étant un peu brutal, des modifications seront apportées au train amortisseur.

Not lecteurs connaissent aussi les essais d'aéroplane entrepris à Ronchin par M. Leuillieux, membre du Nord Aviation, avec son gracieux monoplane.

D'autre part, le Nord Aviation tenait mercredi soir une réunion sportive à son parc privé de Marq-en-Barœul. Deux appareils (celui de la société, et le « F.S. VII » et celui que M. le comte de Montigny a très généreusement mis à la disposition de la société), furent sortis avec le plus grand succès. On réalisa des vols de 150 à 200 mètres, à des hauteurs variant de 1 à 4 mètres.

MM. Maurice Walbaum, Robert Cordonnier et Constant Vandamme, réalisèrent de hardiesse, et applaudissements de la foule, qui s'était rassemblée derrière les clôtures.

Lundi 2, Mardi 3, Mercredi 4, aux Galeries Lilloises : Grande mise en vente réclame d'articles de ménage, faïence et verrerie à des prix extraordinaires. 2372-a-d

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Nous apprenons avec plaisir que l'Empereur de Russie vient de conférer à M. Louis Bonnier, capitaine au 1^{er} escadron de train des équipages, en récompense de ses travaux sur l'industrie du cuir, l'Ordre de Sainte-Anne de 3^e classe.

Le lieutenant-colonel Ingens, commandant le 1^{er} escadron de l'arme, a tenu à remettre lui-même cette distinction au nouveau chevalier devant tout le corps d'officiers en même temps qu'il exprimait le plaisir de lui exprimer ses plus chaleureuses félicitations.

Lundi 2, à 3 heures aux Galeries Lilloises : Albums cartes postales, 500 places, couverture colorisée, valant 2,00, vendus 1,15. 2373-a-d

HELLEMMES
UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — M. François Eckaut, ajusteur, rue Pasteur, 15, gagnait sa chambre à coucher, au bout d'une heure, ne le voyant pas descendre, sa femme et ses enfants montèrent à sa chambre, et trouvèrent l'ajusteur pendu au verrou de cette pièce, au moyen d'une corde de 1 m. 50 de longueur. Aux cris poussés par les enfants, le garde Lallemand accourut; déjà Eckaut ne donnait plus signe de vie. M. Lallemand coupa la corde enroulée autour du cou et, à l'aide de tractions rythmées, parvint à ramener le désespéré à la vie.

LE GRAVE ACCIDENT D'AUTO. — L'état de la victime. — Nous avons relaté le grave accident d'automobile qui survint lundi matin sur la grand-rue.

L'état de la victime, M. J.-Louis Darras, reste inquiétant. Outre les nombreuses blessures apparentes, M. Darras souffre d'une violente commotion cérébrale.

M. Cottignies, commissaire de police, qui a terminé son enquête par l'audition de témoins, n'a pu entendre la déclaration de M. Darras, l'état de celui-ci ne permettant aucun interrogatoire.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Une requête des Ursulines de Saint-Omer
Dissolution d'un Conseil municipal

Paris, 30 juillet. — Le Conseil d'Etat a rendu les arrêts suivants:
Requête de la Congrégation des Ursulines de Saint-Omer, contre un arrêté en date du 18 juin 1907, par lequel le ministre de l'Instruction publique a ordonné la fermeture au 1^{er} septembre 1907, de l'établissement de la dite Congrégation situé à Saint-Omer; rejet.

Requête des sieurs Pamapt, maire, Scottex, adjoint, Brassart Prudent et Eugène Vatteau, Wallerand, Souchez, Houvaux, conseillers municipaux de la commune de Cartignies (Nord), tendant à l'annulation pour excès de pouvoir d'un décret en date du 12 juin 1907, qui a prononcé la dissolution du Conseil municipal; rejet.

CONVOIS FUNÈBRES

M. Emile-Joseph STALENS-TIBERGHEN, décédé à Roubaix le 29 juillet 1909, dans sa 65^e année, administrateur des Sociétés, Convoi et Service Solennels Lundi 2 août 1909, à 8 h. 1/2, église du Sacré-Cœur. Associés bouilliers de Metz, cour Duponchelle-Delcroix, s. 06043

NOUVELLES RELIGIEUSES

Saint-Martin. — Du 31 juillet au 7 août, vicaire de semaine, M. Rose, 22, boulevard St-Martin. — Lundi 2 août, à 11 h., messe demandée par le Conseil des prud'hommes pour tous les patrons et ouvriers de la ville. Vendredi 6 août, à 8 h. du soir, salut pour les hommes et les jeunes gens à qui la nef du milieu est réservée.

Notre-Dame. — Du 1^{er} au 7 août, vicaire de semaine, M. l'abbé Davy, rue de la Redoute, 54. — Dimanche 1^{er} août, à la messe de 7 h., communion des jeunes gens du patronage. Mercredi 4 août, à 3 heures, salut et sermon pour la réunion des Mères chrétiennes. Vendredi 6 août, le Sacré-Cœur sera exposé toute la journée. A 6 h. et à 7 h., messe et communion générale. A 8 h. du soir, salut solennel avec sermon. Les jours de congés des garçons ayant fait leur première communion cette année. A l'issue de la grande messe, procession du T.-S. Sacrement. Aux vêpres, procession du Rosaire. Jeudi 5 août, à 8 h., messe en l'honneur du Sacré-Cœur. A 6 heures, salut de réparation.

Sacré-Cœur. — Du 31 juillet au 7 août, vicaire de semaine, M. l'abbé Becque. — Dimanche 1^{er} août, à la messe de 7 h., communion générale des jeunes filles de la paroisse. Après la grande messe, procession du Sacré-Cœur. A 6 heures, salut de réparation.

Saint-François d'Assise. — Dimanche 1^{er} août, à la messe de 7 h., communion générale des jeunes filles de la 2^e section du catéchisme de persévérance. A l'issue de la grande messe, procession du Sacré-Cœur.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Dimanche 1^{er} août, à la messe de 7 h., communion générale des jeunes filles de la 2^e section du catéchisme de persévérance. A l'issue de la grande messe, procession du Sacré-Cœur.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Dimanche 1^{er} août, à la messe de 7 h., communion générale des jeunes filles de la 2^e section du catéchisme de persévérance. A l'issue de la grande messe, procession du Sacré-Cœur.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

Saint-Antoine. — Vendredi 6 août, à 8 heures du soir, salut avec instruction.

Saint-François d'Assise. — Il est rappelé aux fidèles que par Bénéficiaire, l'église Saint-François d'Assise (autresfois église des Pères), jouit du précieux privilège de l'indulgence de la Portioncule. Cette indulgence peut se gagner à partir du dimanche 1^{er} août à 2 h. de l'après-midi, jusqu'au dimanche (soit) le lendemain 12 août 1909. Les conditions sont: confession, communion dans l'impureté quelle qu'elle soit, et la visite, qu'on peut renouveler aussi souvent qu'on veut, à l'église Saint-François.

L'abrégé de l'histoire sainte et tiré du second catéchisme de Bossuet et pour ceux qui sont plus avancés dans la connaissance des mystères, qui se trouvent en tête de toutes les éditions du catéchisme diocésain, de puis Mgr Girard, a été remplacé par une Petite Aïe Voire de la religion.

AVIS AUX REINTRES. — Le DECAPANT EXPRESS enlève à fond et rapidement les vieilles peintures, vernis, émail, goudron, etc., est garanti sans acide ni caustique, ne brûlant ni les murs, ni les briques, n'altérant le bois en aucune façon. Supprime le lessivage. Coûte le moins cher. RASSON frères, 66, rue de l'Époule, ROUBAIX. 08208

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Les tableaux indicateurs des Postes

Roubaix, 29 juillet 1909.
Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,
Les tableaux indicateurs des postes sont ainsi défectueux probablement parce qu'à force de vieillir, ils sont devenus plus rudes. On peut égarer les lettres, les levées de correspondances et directions d'envoi sont le plus souvent inutiles.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir signaler ces faits aux autorités compétentes et de leur donner un avis efficace. Les deux exemples: le tableau indicateur du bureau de la rue Nain présente une série de caractères aussi chinois que français, et celui de la boîte postale de la gare n'a rien de mieux que ce rapport. Ces deux cas sont pris entre beaucoup d'autres. Quant aux tableaux illisibles, n'étant pas éclairés, ils ne rendent plus de service le soir.

Veuillez agréer, monsieur, etc...
Un lecteur assidu.

Les spectacles gratuits à l'Hippodrome de Roubaix

Roubaix, 29 juillet 1909.
Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,
Dans une fête populaire comme celle qui avait lieu dimanche dernier à